

Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 15 (1969)

Heft: 10

Rubrik: Le billet du Messager

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le prix du numéro sera dorénavant de 40 centimes au lieu de 30. L'édition dominicale coûtera 50 centimes, comme par le passé.

Ni la qualité ni le nombre des informations publiées par la « Neue Zuercher Zeitung » ne

subiront de changement. Les modifications décrétées ne concernent donc que la vente et la diffusion du journal. Quelques retouches seront apportées à la répartition et à la présentation de la matière.

Les trois éditions s'expliquaient

par la nécessité d'informer rapidement. De la norme « rapidité » on passe à celle de qualité et d'approfondissement de l'information, puisque dans les deux éditions celle-ci sera traitée, du point de vue de la forme et du fond, avec sérieux et attention.

le billet du messager

Nous devons ce spirituel billet à M. Raymond Drevet, délégué général de la Chambre syndicale des producteurs d'aciers fins et spéciaux.

Ami de la Suisse, M. Drevet n'ignore pas les subtilités du patois vaudois.

Tsautein Vaudois

Que j'aime à arpenter l'Alpe, en admirant les bonds des gracieux tsamoués, le vol des motsets, agasses, arandelles et autres ises, tout en prenant garde à mes pas, afin de ne pas imiter, même petitement, l'astronome de la fable, le trerrain étant truffé de trous et bosses de moussets, derbons, tarpas et tassons.

Par des sentiers rabous, longeant parfois de soi-disant luizalets qui, à dire le bien vrai, ne sont guère que barboleusaz, j'atteins les perris blancs, (qui pour Almanzor ne seraient que petits gryons pars), au pied des bellalux et miroirs argentins se terminant dans le

ciel en mailles et pures encrenaz, féérique et religieux spectacle.

Au retour, cherchant mon pacheu dans des morcles, me glissant parfois au travers de quelque Trou de l'Ours ou autre scex percia, prenant garde de ne pas débouler, tel un leyvraz, dans les frasses et ne m'attardant pas aux lavanchys, bien que ce ne soit pas la saison des areens, j'atteins quelque culant. Là naît un nant écumant qui, plus bas, borde des cergnements, qui, si retirés soient-ils, ont été généralement scindés aux temps anciens par des coupons non sans connaître cependant de fréquents litiges d'anzeindaz, parfois réglés manu militari, car les bovonnaz, surtout lorsque c'étaient des chaux, ont toujours été farouchement disputées entre communes vaudoises et valaisannes qui prétendaient en faire leurs keimons exclusifs.

Après quelques échanges de civilités prudentes et purement verbales avec les ruminantes mame-lues hantant ces lieux, je continue ma descente à travers les jocognes de frénières, de larzes et d'anargnes, cueillant l'ail sauvage aux porreyres, dégustant l'am-

pona et grappillant l'ambroellie (que d'aucuns nomment kogandru).

Rarement je tombe sur un nid d'avellhes ou un nœud de pouetis, mais au crépuscule, j'ai souvent aux ouïes le vol cotonneux de quelque inoffensive rutuliva qui dans les airs a pris la relève des torgnes désinvoltes.

Je retrouve enfin la terre des sédentaires, annoncée par les meyas, pelotonnés autour de leurs meyus et profitant du soleil avant d'être tassées sur de robustes tsergosses capables de supporter ces enferlls, puis aux fenalets enfournées.

Enfin, égrenés autour des bouis murmurants, apparaissent les paisibles chalets aux toits de tavel-lhons ou de taveyannaz taillés au pyolon. Déjà s'allument les kafarous où vont mijoter raclettes et fondues. Après repas et veillée, les faneurs, las d'une longue journée d'enfourchements, étendront sur leurs tysetseis leurs membres engourdis de saine lassitude.

R.D.

Napoléon Bonaparte et la Suisse

(C.P.S.) Pendant son enfance, la Suisse n'avait été pour le petit Corse que la lointaine patrie d'officiers occupants, jugés hautains par les indigènes. Puis, devenu lieutenant, Napoléon Bonaparte lut et aima Jean-Jacques Rousseau et la Suisse idyllique qu'il dépeignait. Mais devenu général, un frère d'armes, Amédée Laharpe, lui révéla que la Suisse n'était plus pays de Guillaume Tell, qu'une poignée d'oligarques le tenait en servitude et qu'il y avait été condamné à mort, lui, Laharpe, pour avoir offert son épée à la Révolution française. Ce ne fut qu'après la mort de Laharpe que Bonaparte, chef de l'armée d'Italie et fondateur à Milan de la République cisalpine, put apercevoir, pour la première fois, sur l'autre rive des lacs alpestres, une terre de la Confédération helvétique. Quoique les victoires de la République eussent inspiré assez de crainte aux oligarques pour leur faire réhabiliter la mémoire de Laharpe, ce n'était pas l'affaire de Bonaparte, c'était celle du Directoire d'aller les détrôner dans leur repaire! Mais quand il fut chargé, en novembre 1797, d'aller négocier avec l'Autriche à Rastadt, donc de traverser la Suisse de Genève à Bâle, il avait une bonne occasion de les braver. Or, il n'en fit rien.

Le Directoire, reprenant un ancien projet, s'était décidé à porter peu après en Suisse la révolution par les armes. Bonaparte le savait et l'approuvait, mais il était trop bon acteur pour en laisser rien paraître. S'il transmit aux gouvernants de Genève le désir du Directoire de mettre la main sur l'ancien collègue qui s'était réfugié dans leur ville, personnellement, il préféra leur parler de Rousseau, comme s'il s'y intéressait encore, et entretenir en savant ces doctes d'une toute récente découverte sur l'histoire des Juifs. Puis lorsque,

sur les rives du Léman, il se vit l'objet des acclamations des Vaudois, de leurs guirlandes, de leurs illuminations, de leurs hommages au « libérateur », qui ne voulait pas « qu'un peuple pût être le sujet d'un autre peuple », il garda un maintien discret. Il se laissa haranguer par tous les baillis qui s'échelonnaient sur son passage ; et s'il n'alla pas voir lui-même le vieil avoyer de Berne, Steiger, qui était l'âme de la contre-révolution en Suisse, il lui envoya un aide de camp et s'exprima sur lui en bons termes. Ainsi, sauf à Bâle, où il montra un peu moins de réserve aux partisans les plus affichés de la Révolution en Suisse, il montra une prudence totale. C'est que les possibilités stratégiques du pays l'intéressaient plus encore que les opinions de ses habitants...

Il suffirait de 2 000 hommes pour l'occuper, confia-t-il à l'un des siens. Besogne trop mince d'ailleurs pour le vainqueur de l'Autriche ! Des militaires plus obscurs furent chargés, après avoir réduit les milices suisses au silence, d'amener à Paris le trésor (et les ours !) de Berne, de faire de l'antique Confédération des Treize Cantons un Etat régénéré, un indivisible et moderne, et d'obtenir du Valais une route qui, par le Simplon, relierait la France à l'Italie. Mais seul un de ces buts fut atteint.

Ainsi, lorsque le Premier Consul Napoléon Bonaparte eut le temps de porter son œil d'aigle sur cette République helvétique en proie depuis quatre ans aux discorde, décida-t-il d'opérer, par un demi-retour en arrière, cette fusion des ralliés de l'ancien régime et de partisans du nouveau qui lui avait déjà réussi en France. Aux Suisses, à qui l'on avait déclaré en 1798 qu'il étaient bien malheureux dans les Treize Cantons de leur Magnifiques Seigneurs, il affirma en 1802 que, par une résurrection du fédéralisme, que la nature avait voulu pour eux, ils retrouveraient le bonheur perdu.

Et il se décerna lui-même le titre de protecteur de cette nouvelle Confédération, tronquée, mais à l'avantage, censé rassurant, de la seule France. Il annonça une nouvelle ère de paix et de prospérité et il montra de la faveur, soit aux anciens aristocrates sincèrement ralliés — des disciplines qui sauraient servir un maître et commander les soldats suisses que la France réclamait — soit aux esprits éclairés qui comprenaient les avantages du progrès. Quant aux habitants des régions arriérées, ces montagnards qui se trouvaient justement être ceux dont Rousseau avait exalté les vertus, ils ne furent plus considérés par les administrateurs impériaux que comme des illettrés, des sauvages, que leur mépris des biens de la civilisation rendaient semblables aux Chouans.

Ce fut bien, en effet, une société de consommation que Napoléon 1^{er}, Empereur des Français, mit sur pied pour ses sujets, et, dans une mesure plus modeste, pour les satellites de l'Empire. Grâce à un système de gains élevés, mais de dépenses obligatoires pour les favoris du régime, l'argent devait y rouler, la prospérité et le luxe des possédants donnant des occasions de travail aux classes laborieuses auxquelles l'armée offrait d'autre part des chances d'avancement. Mais à un tel système plus qu'à tout autre, le succès est indispensable, et il ne dura pas. Dans la Suisse appauvrie par le blocus continental, on ressentit très vivement l'annexion du Tessin, et les nouvelles de la captivité où « son ennemi impie » avait jeté le pape, indignèrent les catholiques fervents qui se les passaient sous le manteau. Enfin on y apprit le désastre de la campagne de Russie et l'hécatombe des soldats suisses. Neuf sur dix, a-t-on dit. Aussi à la révolte générale de l'Europe contre Napoléon, lorsque les Alliés demandèrent le droit de

(Suite page 10)

ments organisés sont basés sur la solidarité (Sociétés suisses de bienfaisance).

Très éloignés de leur patrie d'origine, ces Suisses (qui possèdent souvent une double nationalité) lui sont restés très attachés. On pourrait même dire que la ferveur de leur patriotisme augmente en proportion des distances géographiques.

Ils gardent dans l'esprit l'image d'une Suisse idéale qu'ils vénèrent, et nous devons leur en savoir gré. Ils conservent la pratique de nos langues nationales et tiennent à ce que leurs enfants les apprennent. Cela explique l'existence de cinq écoles suisses à Rio de Janeiro, Sao Paolo, Santiago du Chili, Lima et Bogota, d'autres écoles étant en voie de fondation. Ces écoles sont en même temps des foyers de culture et de rayonnement, et la Confédération l'a bien compris qui les soutient financièrement de manière toujours plus généreuse. Cependant, nos compatriotes en Amérique du Sud estiment que la Suisse ne déploie pas suffisamment d'efforts sur le plan du rayonnement culturel, à l'instar d'autres pays comparables au nôtre (Pays-Bas, pays scandinaves) sans parler de la France et de l'Allemagne qui pratiquent une véritable politique de propagande culturelle, avec les moyens que cela implique. Cette remarque doit être méditée.

Si la Suisse est en retard sur le plan culturel, elle semble bien être à l'avant-garde sur celui de la technique et de l'économie.

De nombreuses entreprises suisses possèdent en effet des filiales en Amérique latine. Basées évidemment sur l'économie de profit, elles n'en constituent pas moins des éléments importants de développement qui fortifient l'infrastructure des régions où elles sont établies dans les domaines de l'agriculture (Nestlé), de la chimie et des médicaments, de l'électricité. Elles

déploient leurs activités sans ostentation ni avidité. D'une manière générale, a relevé M. Guisan, le renom de la Suisse est bon ; il n'est pas associé aux notions d'impérialisme ou d'exploitation. La preuve en soi que le mot « suizo » est devenu adjectif qualificatif, synonyme de qualité et de sérieux. Le mérite en revient évidemment aux Suisses établis là-bas, qu'ils s'y soient rendus à titre privé comme entrepreneurs indépendants ou qu'ils soient agents sous contrats d'entreprises helvétiques.

Le contrat doit être maintenu et suivi avec ces compatriotes lointains et ce voyage d'exploration et d'enquête aura permis d'amasser des expériences ; il sera suivi d'initiatives ayant notamment pour but d'assurer mieux et plus régulièrement l'information à double courant, de la Suisse vers les émigrés, et des émigrés vers la Suisse. Il s'agira aussi de soutenir mieux encore les efforts en vue de la formation scolaire et professionnelle des enfants suisses de l'étranger, peut-être par la création en Suisse d'un établissement de raccordement pour les jeunes de l'étranger qui veulent continuer leurs études au pays d'origine, établissement qui comblerait le hiatus existant entre la sortie des écoles à l'étranger et les écoles en Suisse. Il faudra aussi renforcer la cohésion entre les Suisses émigrés et ceux qui restent au pays, à travers l'institution privée — et qui doit le rester — qu'est le Secrétariat des Suisses à l'étranger.

Ce voyage de M. Guisan aura donc été bénéfique à divers points de vue et ne restera pas sans suite. La Suisse a besoin de ces antennes extérieures que sont les émigrés, de leur expérience, de la vitalité exemplaire de leur esprit civique, du soutien direct ou indirect qu'ils apportent à l'économie nationale, laquelle vit en grande partie — ne l'oubliions pas — de ses exportations.

René Bovey

(Suite et fin de la page 7)

traverser la Suisse, malgré une neutralité que l'Empereur ne s'était d'ailleurs jamais cru tenu de respecter, il ne leur fut pas refusé.

On sait combien l'Empire écroulé garda de partisans en France. Les uns regrettaiient les années de gloire, les autres attribuaient à l'Empereur celles des conquêtes sociales de la Révolution qu'il avait été obligé de maintenir. Il semblerait logique que cette seconde catégorie de bonapartistes se soit trouvée, en Suisse, dans tous les nouveaux cantons, sujets sous l'ancien régime. Tous ils avaient bénéficié du règne de Napoléon qui, en retardant la restauration des Bourbons, les avait empêché de retomber dans leur ancienne condition. Tous ils avaient profité de la modernisation politique de la Suisse. Cependant on ne vit pas, ou fort peu de Suisses alémaniques, exprimer cette opinion-là. Elle ne se manifesta avec quelque vivacité que dans quelques régions libérées romandes. Ce n'est que chez elles qu'une tradition favorable, soit à Bonaparte, soit même à Napoléon, s'est maintenue. Ainsi l'on a pu voir il n'y a pas longtemps une image de Bonaparte au Château de Lausanne, où siège le Conseil d'Etat ; et plus récemment encore un Napoléon Empereur à la Mairie de Délémont.

Cécile-René Delhorbe

Abonnés

faites de la publicité
dans votre journal

Demandez nos tarifs
La Rédaction
17 bis, quai Voltaire - 7^e